

Construisons ENSEMBLE le « monde d'après » ! Ne les laissons pas nous diviser !

TRACT septembre 2020

Le Président Macron et son gouvernement d'une part, le Président Chabert et son administration générale d'autre part, n'ont de cesse de déclamer leur autosatisfaction quant à la manière dont ils ont géré la crise sanitaire.

Pourtant, cette crise est surtout celle des politiques publiques menées.



Alors que tout le monde s'accorde à reconnaître l'engagement sans faille des services publics et de leurs agent.es, nos dirigeants ne changent pourtant pas le cap de leurs politiques mortifères pour la Fonction publique : poursuite des mesures d'austérité budgétaire, de réductions drastiques de moyens, de baisse d'effectifs, des réformes destructrices initiées au titre du programme « action publique 2022 » et de la loi de transformation de la Fonction publique, de méthodes managériales malmenantes et génératrices d'inégalités de traitement...

Que s'est-il passé dans notre collectivité ?

■ **Organisation et plannings communiqués très tardivement**, maintenant ainsi les agent.es dans de grandes incertitudes, et sans prise en compte de leurs sollicitations alors qu'ils se mettaient à disposition.

(Pour exemple, certains ont appris le 7 mai au soir qu'il fallait qu'ils se présentent le 11 au matin sur site).

■ **Changements importants** d'organisation du travail et de **méthodologie** de travail, notamment dans le **secteur social et médico-social**.

■ **Remise en place du jour de carence** après l'avoir suspendu pendant quelques mois. Les personnes malades ou à risque de développer une forme grave de la Covid 19 subissent **une double peine**.

■ **Jours de congés imposés en fin d'année**.

■ En termes de gestion des ressources humaines, flou maintenu et entretenu sur la **position administrative dans laquelle l'Autorité territoriale plaçait l'agent.e**.

ASA mobilisable et/ou mobilisé, télétravail et/ou travail à distance, présentiel...

Il était même parlé de télétravail actif : existe-t-il du télétravail inactif ??!

■ **Aucune lisibilité sur les dotations et les priorités**.

■ **Équipement** (téléphonie – ordinateur) **très insuffisant** pendant le confinement pour assurer les missions essentielles.

■ **Plans de continuité d'activité (PCA) et de reprise d'activité (PRA) gérés de façon opaque**, sans concertation avec les personnels de terrain, pourtant expert.es dans leurs missions, et **sans véritable consultation de leurs représentants**. Malgré les demandes des représentants du personnel, le Comité Hygiène Sécurité et Conditions de travail (**CHSCT**) n'a été **convoqué par le Président que le 6 mai, soit plus d'un mois et demi après le début des mesures de confinement**.

Le PCA a enfin été communiqué, alors que le déconfinement était prévu pour le 11 mai ; et le PRA ne faisait l'objet que d'une présentation orale.

Syndicat Départemental Cgt des personnels actifs et retraités du Département du Vaucluse

Pourtant, de ces catégorisations (ASA, télétravail...) a découlé des **impacts sur les droits des personnels qui se mesurent bien aujourd'hui**, tels que :

Placement en ASA d'office, sans information préalable claire, sur des périodes qui ne correspondent pas à la situation réelle de travail des personnels, qui implique une non génération de jours d'ARTT.

Décisions parfois nébuleuses sur la nécessité de travail en présentiel qui aura des conséquences sur l'attribution de la prime Covid 19, puisque l'Autorité territoriale, en contradiction avec le décret du 14 mai 2020, a décidé de son octroi sur le seul critère du présentiel.

Mesure de l'activité menée incompréhensible, non harmonisée ou ne correspondant pas à la mobilisation qui influe sur l'octroi d'un chéquier vacances de 500 euros pour « récompenser » les agent.es qui, durant la période de confinement, ont travaillé en présentiel, en télétravail, à distance ou étaient en ASA mobilisés pendant au moins 10 jours ». Pour exemple, des agents des routes qui ont effectué des astreintes pendant 5 jours d'affilée se voient reconnus comme mobilisés seulement sur 2,5 ou 3 jours.



Ces mesures ne sont que des facteurs de discorde et de division entre les personnels.

Il faut arrêter le bricolage et le saupoudrage. L'accumulation de mesures parcellaires ne constitue pas une politique de reconnaissance générale pour l'ensemble des personnels. Les Présidents Macron et Chabert doivent prendre des mesures générales de reconnaissance du travail et du sens du service public et de l'engagement des agent.es, et notamment par **l'augmentation du point d'indice, la revalorisation des carrières et du régime indemnitaire**, par la **création de postes indispensables au bon fonctionnement des services publics**.

Travailleur.ses, usagers,

Allons-nous laisser les Présidents Macron et Chabert, sous le joug de l'Union européenne, construire le monde qu'ils disent « d'après » ???!

Allons-nous les laisser nous diviser ???!

Allons-nous les laisser poursuivre leur **casse des services publics**, de la Fonction publique et de notre modèle social solidaire??!!

Allons-nous les laisser organiser encore un peu plus la **dégradation de nos conditions de travail** ???!

Allons-nous les laisser augmenter notre temps de travail, **décider de notre temps libre** et de là où nous devons le passer ???!

Ensemble, avec la CGT, mobilisons-nous pour défendre le développement des services publics au service de l'intérêt général !!

Ensemble, posons des actes

(courriers, fiches hygiène et sécurité, actions collectives, grève...) !!

Et le **17 septembre prochain**, toutes et tous en grève et en action pour faire entendre notre voix, porter nos revendications et des alternatives à ce monde et cette société que nos dirigeants nous dessinent.

La journée d'action du 16 juin dernier a été une réussite, révélatrice de la colère ressentie par les agent.es de la Fonction publique.